



## Conseil économique et social

Distr. générale  
20 décembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-quatrième session

26 février-1<sup>er</sup> mars 2013

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour information :**  
**statistiques économiques intégrées**

### Rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées

#### Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique lui en a fait la demande à sa quarante-troisième session (voir E/2012/24, chap. I, sect. A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, pour information, le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées, dont elle est invitée à prendre acte.

---

\* E/CN.3/2013/1.



## Rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées

1. Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées<sup>1</sup>, créé en 2009 à la demande de la Commission de statistique, à sa trente-neuvième session, était chargé de mettre au point des directives plus exhaustives et plus opérationnelles, et notamment de produire des documents sur les connaissances pratiques existantes, pour aider les pays à faire en sorte que leurs statistiques économiques s'intègrent dans leur système statistique national. Il a principalement travaillé à la rédaction de ces directives, dont la Commission a approuvé la version provisoire à sa quarante-deuxième session, en 2011.

2. Les récentes tendances économiques, comme la mondialisation, la crise financière, la grande récession et les difficultés budgétaires qui frappent toutes les régions du monde, viennent rappeler une fois de plus à quel point il est important que les pays produisent, au sein d'un cadre intégré, des données à jour, précises et cohérentes. Les informations sur le produit intérieur brut réel, l'inflation, les bilans et le commerce international sont essentielles à l'évaluation des effets de ces tendances sur les différents pays, et à la coordination de politiques monétaires, budgétaires, réglementaires et commerciales efficaces. Dans le secteur public comme dans le secteur privé, les décideurs ont souligné combien il était important de disposer de données transparentes et cohérentes en ces temps d'incertitude économique croissante, où il devient difficile de prendre de bonnes décisions si l'on ne peut pas comparer les différents indicateurs économiques. La cohérence entre indicateurs à court terme et indicateurs macroéconomiques de la bonne santé économique d'un pays est plus indispensable que jamais. Les directives constituent une première étape dans l'aide aux pays qui, malgré les contraintes budgétaires actuelles, s'attaquent à la question essentielle des données tout en essayant de répondre aux exigences en matière de production de statistiques.

3. Ces directives proposent un cadre méthodologique et toute une série d'études de cas sur les modalités d'intégration des statistiques économiques, pour aider les pays à produire des statistiques macroéconomiques qui soient cohérentes et concordent avec les statistiques économiques à court terme, de portée annuelle et de référence, dans un souci de qualité et de pertinence. Les directives offrent un cadre à l'intégration des statistiques économiques, sur la base des pratiques de référence actuelles pour la totalité des bureaux de statistique, qu'il s'agisse de pays disposant de systèmes centralisés et décentralisés ou de pays à différents degrés de développement économique et statistique. Elles reprennent, et approfondissent, un document de synthèse sur les modalités d'intégration des statistiques économiques (voir E/CN.3/2008/6).

4. Après la quarante-deuxième session de la Commission de statistique, le Groupe des Amis de la présidence a mis au point la version définitive des directives, qui tenait compte des observations formulées lors de la consultation mondiale sur la version préliminaire. Il a également pris en considération les améliorations proposées par la Commission et ajouté d'autres études de bonnes pratiques portant

---

<sup>1</sup> Membres : Afrique du Sud, Canada, États-Unis d'Amérique (modérateur), Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Banque centrale européenne, Eurostat, Fonds monétaire international, Commission économique pour l'Europe et Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

sur toutes sortes de pays. Dans leur version finale, les directives répondent à la demande formulée par la Commission à sa trente-neuvième session pour que des orientations pratiques lui soient fournies en vue de l'intégration des statistiques économiques. Elles s'organisent autour des principaux domaines couverts par les statistiques économiques intégrées, à savoir les bases théoriques, les accords institutionnels et la production de statistiques intégrées.

5. Le document où elles figurent sera publié en version papier et électronique, et traduit dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. En attendant sa parution officielle, il a été publié sous forme non reliée et distribué aux instituts de statistique du monde entier, ainsi que mis en ligne sur le site de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies<sup>2</sup>.

6. On peut aussi consulter en ligne une documentation complémentaire sur les statistiques économiques intégrées, par l'intermédiaire de la Base de connaissances sur les statistiques économiques, dont le site Web<sup>3</sup> est tenu à jour par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et qui regroupe des documents sur les pratiques des différents pays, des études de cas et des sources sur les innovations en matière de statistiques économiques intégrées, classés par volets du cadre de production de statistiques intégrées et par thèmes. D'autres études de cas plus approfondies, de nouveaux exemples de méthodes et de pratiques d'intégration exemplaires seront régulièrement mis en ligne sur le site pour assurer le caractère évolutif des directives, qui seront ainsi un outil toujours à jour d'intégration des statistiques économiques et garderont en permanence leur utilité pratique.

7. Le Groupe des Amis de la présidence a reçu des échos favorables de la part des organismes nationaux et internationaux de statistique au sujet des directives, dont l'utilité vient de ce qu'elles donnent des indications pratiques en vue de l'établissement de statistiques économiques intégrées et des exemples concrets de solutions aux problèmes que posent l'organisation, la production et la diffusion des statistiques. Par ailleurs, dans son rapport sur les travaux de sa quarante-troisième session (E/2012/24) en 2012, la Commission de statistique a indiqué que les directives étaient un guide solide en vue de l'intégration des statistiques économiques de base visant à faciliter la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale 2008* et des statistiques connexes.

8. Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées a mené à bien la tâche qui lui avait été confiée puisque le document qui lui avait été demandé est en attente de publication. Estimant avoir rempli sa mission, il prie la Commission de statistique de prendre acte du présent rapport et de mettre fin à son existence.

---

<sup>2</sup> Voir <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/ies/>.

<sup>3</sup> Voir <http://unstats.un.org/unsd/EconStatKB/Knowledgebase.aspx>.